



Cavaillon, le 31 Mars 2020

Message - la quête : ton partage à la vie de la Paroisse

Chers paroissiens un petit mot pour vous dire que même si vos prêtres sont confinés comme vous tous, ils sont toujours làet vous accompagnent par la prière et le soutien.

Nous regrettons surtout de ne pas pouvoir visiter nos malades et personnes âgées pour leur porter le réconfort de la communion ; de ne pas accompagner, avec les catéchistes, les enfants dans leur parcours de foi à la découverte de Jésus ; de ne plus rencontrer les animateurs, les jeunes, les fiancés, les parents qui demandent le baptême pour leurs enfants, les familles en deuil ; de ne pas croiser vos visages pour dire bonjour et vous donner notre sourire.....mais tous vous êtes dans notre cœur et nous demandons au Père du ciel de veiller sur chacun et chacune de vous.

L'absence de Messes dans nos églises vous empêche aussi de déposer dans le panier de la quête votre offrande, signe de votre partage à la vie de la paroisse. Or, en cette période de confinement, les charges continuent de courir et votre paroisse a toujours besoin de votre participation, de votre aide financière. Aussi, pourquoi ne pas découvrir et mettre en place une manière encore plus simple et pratique de partage à la vie économique de votre paroisse, par la « *quête prélevée* » ? Cette formule nouvelle a été expérimentée dans plusieurs paroisses : vous autorisez le prélèvement d'une somme fixe chaque mois (ou au rythme qui vous convient) sur votre compte bancaire. D'une part vous choisissez le montant qu'il vous semble juste de donner pour la vie matérielle de votre paroisse et d'autre part, vous gérez facilement votre budget. Avantage nouveau : vous recevrez en fin d'année un reçu fiscal déductible de vos impôts comme pour le denier de l'Eglise (66%). Faites le calcul : si vous aviez l'habitude de donner 1 € chaque dimanche, en donnant 3,00 € par la « *quête prélevée* », il ne vous en coûtera réellement que 1,02 €. Cet avantage fiscal, vous pouvez ainsi choisir d'en faire bénéficier votre paroisse. Pour mettre en place la « *quête prélevée* », connectez-vous au site internet de la paroisse : www.cavaillon.paroisse84.fr

Peut-être pensez-vous que les prêtres inventent toujours quelque chose de nouveau. Mais non, avoir le souci de la vie matérielle de la paroisse, c'est une façon de manifester votre attachement à la vie de la communauté qui a ses dépenses comme toutes les familles. Nous vous remercions une fois de plus pour être, même à ce niveau pratique « Pierres vivantes de l'Eglise, notre Mère. » Belle et sainte montée vers Pâques à chacun.

Vos prêtres et le Conseil économique vous remercient.